

VALDMAN, ALBERT (dir.), KEVIN J. ROTTET (dir. associé), BARRY-JEAN ANCELET, RICHARD GUIDRY, THOMAS A. KLINGLER, AMANDA LAFLEUR, TAMARA LINDNER, MICHAEL D. PICONE et DOMINIQUE RYON (dir. adjoints). *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson, University Press of Mississippi, 2010, XL-892 p. ISBN 978-1-60473-403-4

Marcel Bénéteau

Volume 8, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045294ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045294ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bénéteau, M. (2010). Compte rendu de [VALDMAN, ALBERT (dir.), KEVIN J. ROTTET (dir. associé), BARRY-JEAN ANCELET, RICHARD GUIDRY, THOMAS A. KLINGLER, AMANDA LAFLEUR, TAMARA LINDNER, MICHAEL D. PICONE et DOMINIQUE RYON (dir. adjoints). *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson, University Press of Mississippi, 2010, XL-892 p. ISBN 978-1-60473-403-4]. *Rabaska*, 8, 257–261. <https://doi.org/10.7202/045294ar>

À ces textes structurants s'ajoutent plus de trente articles répartis selon cinq enjeux actuels du patrimoine mondial : le sens de l'esprit du lieu, la mémoire comme esprit, l'implication des communautés locales, le développement du tourisme durable et l'apport des technologies numériques et de l'Internet. Parmi les sujets abordés figurent : un vêtement servant au culte de possession, la montagne, partie prenante du *Shinto*, une religion traditionnelle du Japon, le *Wafq* islamique, une institution millénaire de même que de nombreux sites imprégnés de valeurs immatérielles. La sélection rigoureuse et les textes de grande qualité introduisent le lecteur à la polysémie de l'esprit du lieu et ses paradoxes. Il s'agit d'un ouvrage appréciable et d'une référence utile à la réflexion pour le patrimoine local.

DIANE JOLY

Université Laval, Québec

VALDMAN, ALBERT (dir.), KEVIN J. ROTTET (dir. associé), BARRY-JEAN ANCELET, RICHARD GUIDRY, THOMAS A. KLINGLER, AMANDA LAFLEUR, TAMARA LINDNER, MICHAEL D. PICONE et DOMINIQUE RYON (dir. adjoints). *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson, University Press of Mississippi, 2010, XL-892 p. ISBN 978-1-60473-403-4.

Le dictionnaire du français louisianais (*Dictionary of Louisiana French*) est un ouvrage majeur et désormais incontournable pour quiconque s'intéresse aux variétés de langues parlées en Louisiane et à l'histoire de la langue française en Amérique du Nord. Sous la direction d'Albert Valdman et de son directeur associé Kevin J. Rottet, une équipe d'experts en langue et pédagogie a rédigé un volume de plus de 900 pages comprenant environ 15 000 entrées avec leurs innombrables variantes phonétiques et sémantiques. Elles feront le bonheur des linguistes et des ethnologues ainsi que du lecteur général qui passera des heures à se régaler de cette généreuse part d'expressions originales et colorées. Conçu dans les années 1980, le projet a fait appel à plusieurs individus et institutions pour élaborer son approche et sa portée, entre autres l'Institut créole de l'Université d'Indiana, le Centre de folklore acadien et créole à l'Université de Louisiane à Lafayette et le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane).

Comme son titre l'indique, ce tome est un véritable dictionnaire et non un lexique différentiel : tous les mots en usage depuis 1930 y sont inclus, non seulement ceux exclus des dictionnaires de français général. Avant tout,

le dictionnaire vise les Louisianais eux-mêmes – autant ceux qui parlent français que ceux qui désirent reprendre contact avec la langue et la culture de leurs ancêtres. Cet ouvrage pratique s'adresse aussi aux artistes, animateurs culturels et pédagogues qui cherchent à établir une norme écrite pour une langue qui s'éloigne considérablement du français international. Puisqu'un bon nombre d'utilisateurs potentiels ne parlent pas français, les mots du dictionnaire sont glosés en anglais et les nombreux exemples d'usage sont traduits en anglais. Le dictionnaire lui-même est suivi d'un « dictionnaire inverse », c'est-à-dire, d'un index de mots anglais avec les mots équivalents en français. Les nombreuses subventions qui ont appuyé le projet assurent que le dictionnaire sera disponible à prix modique pour tous ceux qui désirent se le procurer.

Le dictionnaire est bien organisé et bien présenté. D'abord, une préface situe le français de la Louisiane dans son contexte historique et démographique, tenant compte des pressions d'assimilation auxquelles il a été assujéti et du renouveau d'intérêt pour la langue qui est en vigueur depuis la fondation du CODOFIL en 1968. Cette section tient aussi compte des travaux antérieurs sur le français de la Louisiane et présente le nouveau dictionnaire comme leur extension logique. On y retrouve une méthodologie solide qui impressionne de par la largeur et la profondeur de sa démarche. Aux données recueillies par les pionniers comme Fortier, Read, Ditchy, Daigle et Griplet, on ajoute les études régionales qui ont fait le sujet de nombreuses thèses dans les années 1940 et 1950, ainsi que les données tirées de nombreux travaux littéraires et de fonds d'archives de documents oraux. Des équipes de chercheurs ont effectué des entrevues avec des membres de 124 communautés sur l'ensemble de la Louisiane afin de recueillir de nouvelles données ; d'autres chercheurs ont fait des suivis au moyen de questionnaires et de documents visuels pour attester que les données recueillies dans les enquêtes antérieures sont toujours en usage aujourd'hui. L'analyse et la codification des résultats donnent un portrait complet et fiable du français parlé en Louisiane depuis 1930.

La préface est suivie d'un appareil critique complet et détaillé : un guide d'utilisation, une bibliographie, et des listes d'abréviations, de sigles identifiant les ouvrages cités et les lieux de provenance des attestations. Une section spéciale se penche sur les particularités phonétiques du français louisianais. La question de l'orthographe et de la prononciation est traitée en profondeur dans la section « Detailed discussion of the content and structure of the entries ». Les problèmes qui se présentent seront familiers pour les ethnologues qui ont eu à transcrire des documents de tradition orale : comment tenir compte des particularités de la langue des locuteurs sans poser des difficultés au lecteur non initié au parler régional. Les mots vedettes sont

donc présentés, le plus près possible, en français standard (suivi des variantes phonétiques entre parenthèses). Les exemples d'usage sont aussi présentés en orthographe normale (sauf lorsqu'il s'agit d'une citation d'un ouvrage publié), mais le vocabulaire et les aspects morphologiques et syntaxiques demeurent ceux des locuteurs. Les particularités de la langue peuvent donc être appréciées sans sacrifier la clarté et l'accessibilité.

Le dictionnaire lui-même, en plus d'être présenté de façon logique, claire et intelligible, est un témoignage de la créativité et de la vitalité du français louisianais. On y retrouve, bien entendu, les nombreux mots et usages du fonds commun partagé par les francophones des deux côtés de l'Atlantique, ainsi que d'anciennes formes et archaïsmes qui persistent seulement dans le français cadien et acadien. Bon nombre de vocables sont des créations ou des adaptations qui désignent les réalités de l'environnement louisianais, particulièrement dans le domaine de la faune et la flore (*cocodrie* « alligator ou crocodile », *congo à tête plate* « serpent cottonmouth, mocassin noir », *goujon* « barbue », *gorgoyo* « têtard », *tortue caouenne* « tortue happante »).

Le français de la Louisiane est une langue vivante et en constante évolution. En plus de nombreux emprunts à l'anglais, la créativité lexicale fournit la langue de nombreux néologismes qui répondent bien aux besoins sociaux de la vie communautaire : une *piquerie* « corvée pour piquer des courtépointes » ; *niqué* « couché » (de *nique* « nid » : *elle était niquée*) ; *frédiller* « greloter » et *frédilleux* « frileux » (cf. le français canadien *frédir* « refroidir ») ; *quédir* « devenir tiède » (dérivé de *quiède* « tiède ») ; *foutumasser* « bredasser, fourgailler, perdre son temps » (dérivé de *foutre*) ; *à la menfoubin* « négligemment, avec insouciance ».

Le dictionnaire est aussi un trésor ethnologique, avec ses exemples innombrables tirés de champs divers, comme l'alimentation, la pêche et la chasse, les arts et métiers traditionnels, et les coutumes de la vie privée et de la vie sociale. Les exemples d'usage foisonnent de proverbes, dictons, comparaisons et métaphores qui mettent en vedette une forte tradition orale : « Ces enfants sont brus comme des potres [chevaux sauvages] dans la plaine » ; « foutu comme Henri IV sur le Pont Neuf » ; « bête comme trente-six choux dans un sac » ; « être trop bête pour vider un pot de chambre » ; « si on peut pas téter maman, il faut téter memère » ; « la poule qui chante premier c'est elle qu'a pondu » ; « le pot de chambre à Virgile (endroit où il pleut beaucoup) » ; faire le cochon de Saint Antoine (rôder d'un lieu à l'autre) ».

Le dictionnaire fonctionne très bien comme tel et on aurait du mal à critiquer l'ouvrage sur la présentation et la qualité du travail. Le but étant de décrire le français de la Louisiane tel qu'il existe aujourd'hui, les auteurs ont créé un ouvrage normatif qui servira à la promotion de la langue et sera

source de fierté pour la population francophone de la Louisiane, tout en étant un outil pratique pour le locuteur qui voudra approfondir sa connaissance de la langue. La nature synchronique de l'ouvrage convient certes à ces intentions, mais l'absence de tout aspect diachronique ou diatopique laissera certains lecteurs un peu sur leur faim. Il serait intéressant de savoir, par exemple, quels mots et usages sont typiques du français louisianais, lesquels sont communs au français nord-américain et lesquels font partie du français international ; une telle démarche, loin de stigmatiser le français de la Louisiane comme une variété à part, soulignerait pour ses locuteurs leurs contributions particulières à la langue française.

Le choix de traiter le français de la Louisiane comme une entité homogène paraît aussi douteux. En dépit de la mention de trois communautés distinctes dans le titre de l'ouvrage, cette diversité est fort peu explorée par la suite. Bien que les différences entre les groupes aient tendance à se brouiller aujourd'hui, le vocabulaire porte sans doute des traces historiques. Certains mots sont-ils exclusifs à la population créole ? Est-ce que d'autres ont un lien direct avec le français acadien ? Et qu'en est-il des Amérindiens mentionnés dans le titre et nulle part ailleurs : quel est leur apport à la langue ? Y a-t-il des usages qui leur sont particuliers ? Un expert sur les régions de la Louisiane pourrait peut-être déduire le principal groupe d'usagers d'un mot à partir des sigles indiquant la provenance à la fin de chaque article, mais le lecteur ordinaire n'est pas en mesure d'établir la composition démographique de chacune de ces communautés.

Les auteurs admettent l'influence profonde de l'anglais sur les parlers louisianais, mais le traitement des mots anglais nous semble aussi quelque peu problématique. Les emprunts directs, comme par exemple *shampoo*, *shed*, *shop*, *show*, *sideboard* sont présentés en petites majuscules et sont donc immédiatement identifiables comme emprunts. Mais la démarche est moins claire lorsqu'il s'agit de mots dont la prononciation a été francisée (comme *shovel*, prononcé « chauvelle » ou « chevelle » ou *improvement* « amélioration ») ou encore ceux à qui on ajoute une déclinaison française, comme *shoveler* « pelleter », *addicter* « devenir dépendant ou accoutumé », *youquer* « déjouer » (du jeu de cartes euchre), *quilter*, *couilter* « faire des courtpointes ». Et le lecteur non anglophone aura sans doute de la difficulté à reconnaître la dérivation qui se cache dans l'orthographe fantaisiste de mots comme *padna* « ami, associé » (de l'anglais *partner*) ou *tchoque-à-bloque* « plein » (de *chock a block*).

Ces objections mineures préoccupent sans doute les linguistes plus que le grand public auquel cet ouvrage s'adresse en primeur. Celui-ci y trouvera une description des mots en usage en français louisianais et un

ouvrage qui fait autorité par sa compréhensibilité, sa démarche scientifique et sa consultation aisée. Les auteurs rendent un grand service à la population française de la Louisiane ainsi qu'à la communauté scientifique qui s'intéresse au patrimoine linguistique et culturel de la francophonie nord-américaine.

MARCEL BÉNÉTEAU
Université de Sudbury